

cartes de fidélisation ou des sites gratuits. Mais comme la valeur de nos trajectoires de vie n'est pas encore officiellement reconnue ou que tout au moins la plupart d'entre nous n'ont pas conscience qu'ils cèdent quelque chose en échange des avantages qu'ils semblent obtenir à titre gracieux, ce marché de la biographie est encore chaotique. Même s'il est encore trop tôt pour dire comment il s'organisera (y aura-t-il une bourse internationale de la donnée biographique ?), les banques biographiques devraient nous permettre de mieux défendre nos intérêts dans cette économie émergente.

Enfin, il y a d'autres choses que ces banques devront nous garantir. D'abord, la possibilité de changer de banque et de récupérer nos données. Si nous devons retirer notre confiance dans l'établissement que nous avons initialement choisi, pour quelque raison que ce soit, il faudrait que nous puissions placer nos histoires ailleurs.

Ensuite, nous devons garder la possibilité d'oublier notre passé. Dans un siècle qui permettra des enregistrements biographiques d'une granularité sans précédent, il faut que chacun ait la possibilité de faire table rase, de gommer certains épisodes, de choisir ce dont il veut se souvenir, de réécrire sa vie à sa guise, de faire de son autobiographie une fiction. C'est pourquoi il faut que nous possédions ce patrimoine biographique et que nous restions toujours libres d'en faire l'usage que nous souhaitons, y compris le détruire ou le changer. Nous devons rester les auteurs du récit de notre vie.

Nos vies nous appartiennent, nos données biographiques aussi. Pour que notre société ne devienne pas une société de contrôle, il faut que notre patrimoine biographique soit respecté. On ne doit pas enregistrer nos choix, nos déplacements, nos comportements sans notre accord. Nombreux

